

## Chiffres et Statistiques

Les immatriculations de véhicules en PACA  
Troisième trimestre 2023

SERVICE CONNAISSANCE AMÉNAGEMENT DURABLE ET EVALUATION  
UNITÉ GÉOMATIQUE ET STATISTIQUES



## Le marché des véhicules neufs en Provence-Alpes-Côte d'Azur poursuit son redressement

Les immatriculations au troisième trimestre 2023 progressent par rapport au troisième trimestre de l'année précédente, dans la continuité des deux premiers trimestres de l'année.

Cette hausse des immatriculations profite notamment aux véhicules électriques, dont les ventes augmentent encore plus que celles des véhicules hybrides.

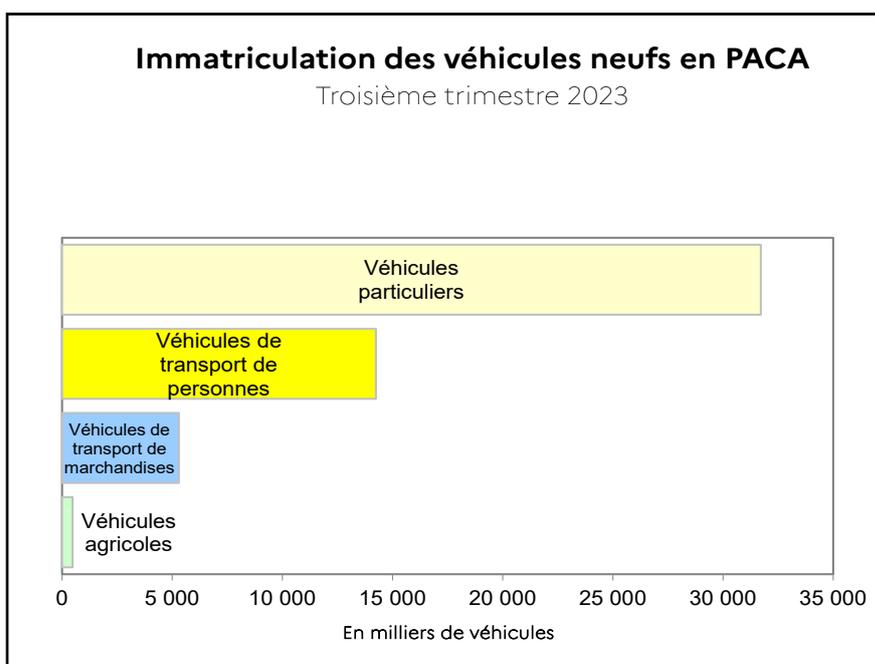
Pour le marché de l'occasion, le recul se poursuit dans une moindre mesure.

### Les ventes de véhicules neufs augmentent par rapport à l'année passée

Au troisième trimestre 2023, environ 51 800 véhicules routiers neufs ont été immatriculés en Provence-Alpes-Côte d'Azur. C'est 12,2 % de plus qu'au troisième trimestre 2022.

Cette hausse concerne toutes les catégories de véhicules, à l'exception des véhicules agricoles (dont la variation n'est pas significative en volume).

Les ventes de voitures particulières et commerciales, qui représentent la plus grande partie des immatriculations (61 %), sont à l'origine de l'essentiel de cette hausse.



Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

### Répartition des immatriculations

	T3 2023	T3 2022	Variation
Véhicules particuliers	31 724	27 970	13,4%
Véhicules de transport de personnes	14 254	13 331	6,9%
Véhicules de transport de marchandises	5 303	4 315	22,9%
Véhicules agricoles	477	514	-7,2%
<b>Total</b>	<b>51 758</b>	<b>46 130</b>	<b>12,2%</b>

Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

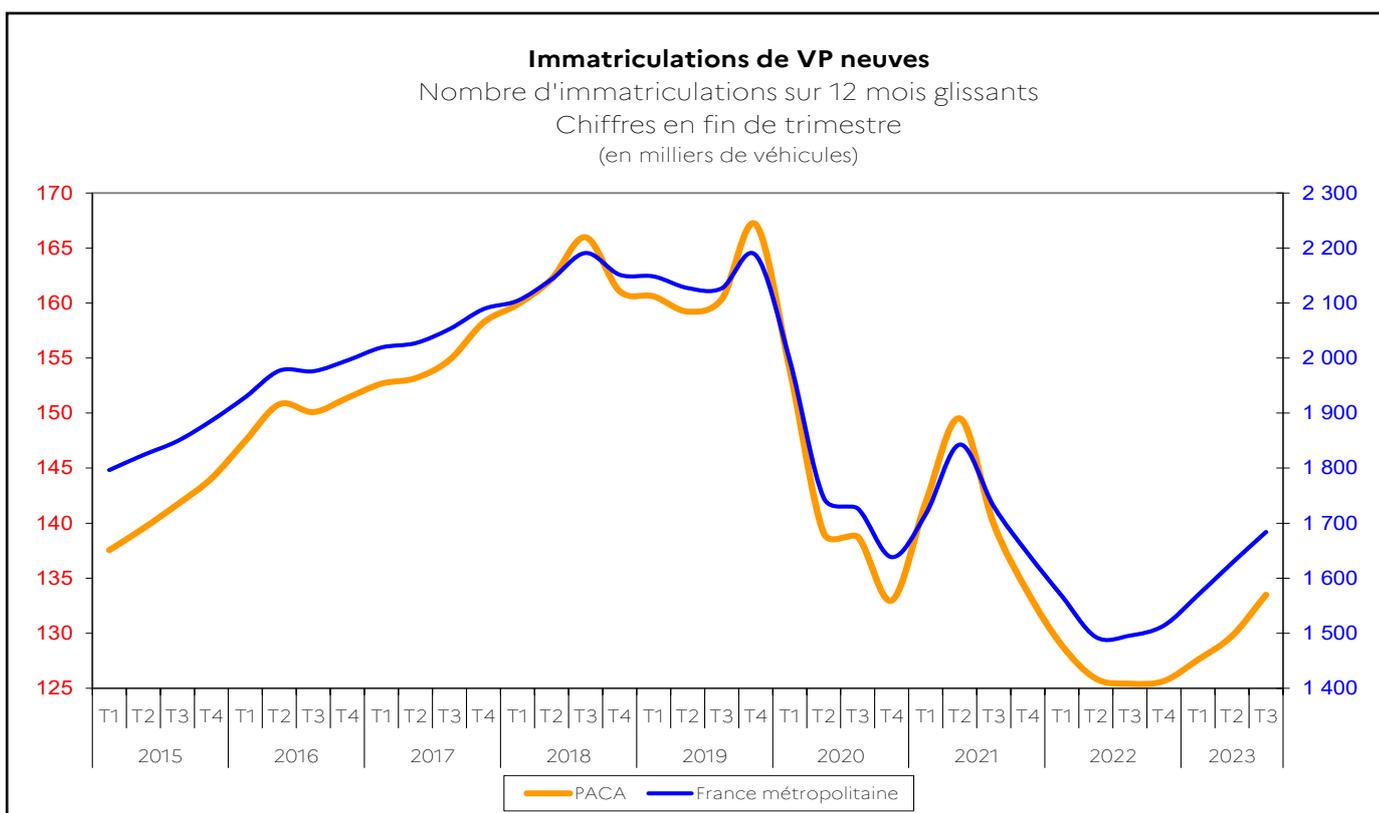
## Les immatriculations de véhicules particuliers continuent de se redresser, mais moins vite qu'au niveau national

Au troisième trimestre 2023, 31 724 voitures particulières et commerciales neuves ont été immatriculées dans la région, contre 27 970 au troisième trimestre 2022. Cela représente une hausse de 13,4 %. Les ventes de

l'ensemble de la France métropolitaine augmentent de 16,8 % sur la même période.

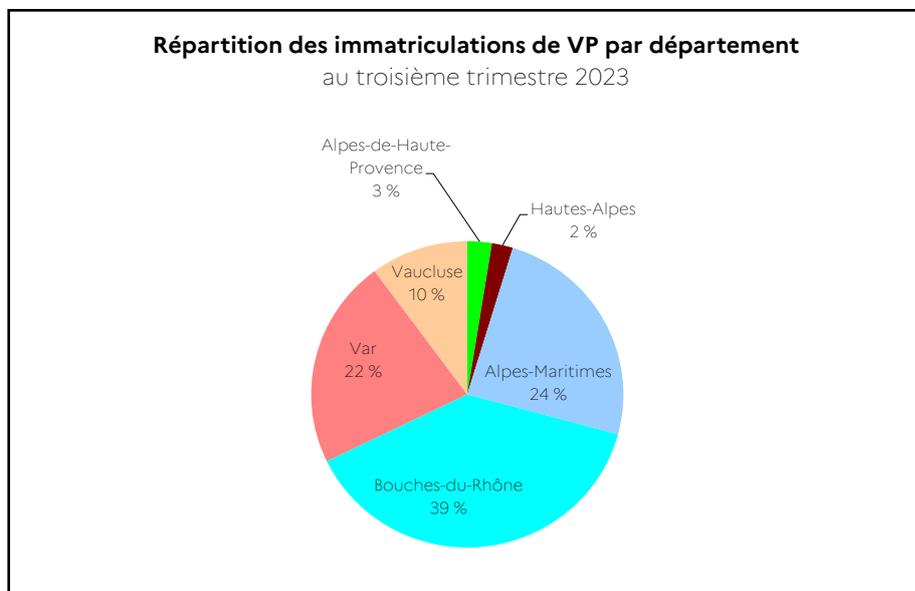
En nombre d'immatriculations cumulées sur 12 mois, le total des ventes à fin septembre 2023

(133 509) est en augmentation de 6,4 % par rapport à celui de fin septembre 2022 (125 425). Là encore, c'est moins qu'à l'échelon national (+12,6 %). C'est la tendance observée depuis le début de l'année.



Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

En ce qui concerne la répartition des ventes, les Bouches-du-Rhône représentent 39 % des ventes, pour 24 % dans les Alpes-Maritimes et 22 % dans le Var. Ces proportions varient peu d'un trimestre à l'autre.



Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

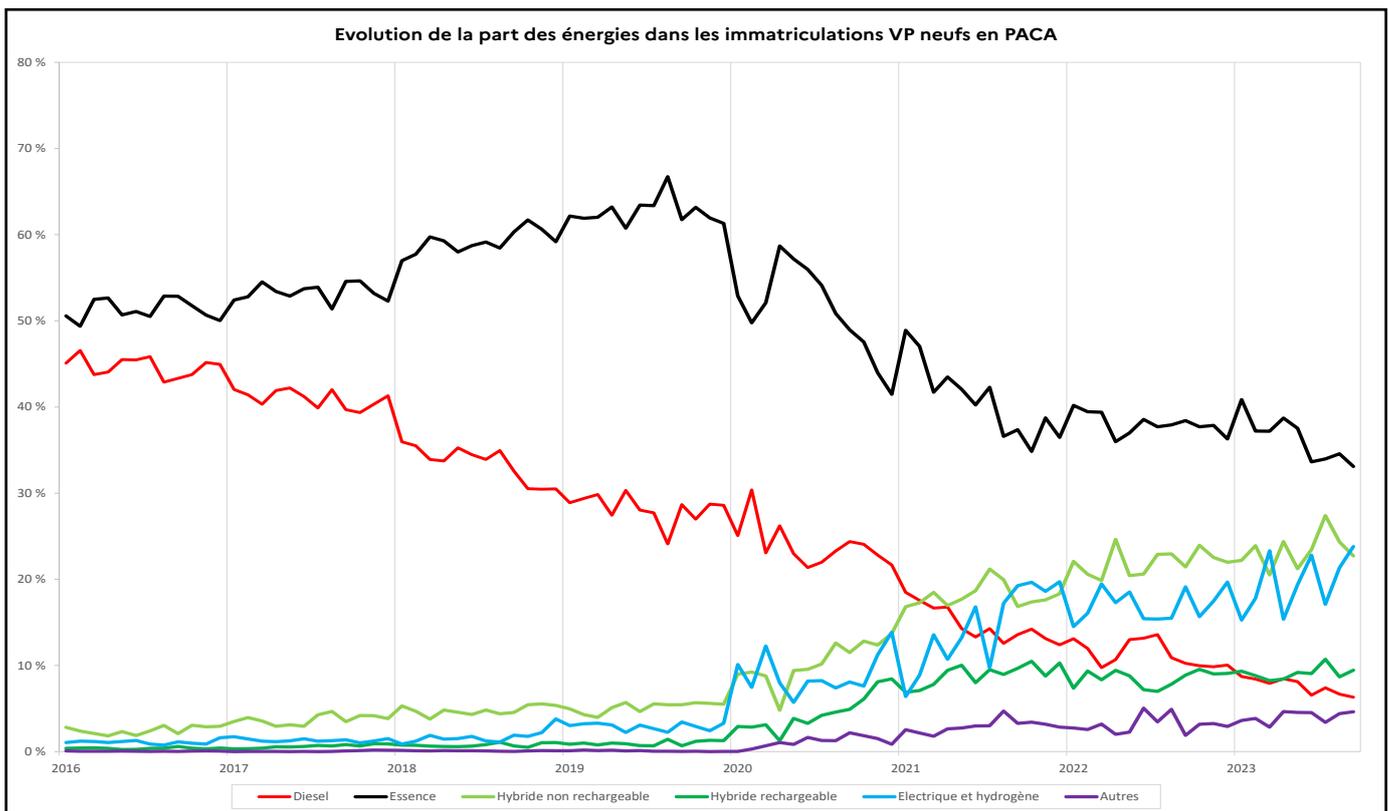
## La part des véhicules hybrides se maintient, celle des véhicules électriques augmente

Les ventes des véhicules thermiques (essence + diesel) tendent toujours à diminuer. La part de ces véhicules ne représente plus que 39 % du total des ventes à fin septembre 2023, contre 49 % à fin septembre 2022. En décembre 2019, avant la crise, ils représentaient 90 % des immatriculations.

La proportion des ventes de véhicules hybrides non rechargeables augmente légèrement de 21 % à fin septembre 2022 à 23 %. Les hybrides rechargeables, moins polluants, restent stables à 9 %, nettement au-dessus du gazole (6 %). Les ventes de véhicules électriques et hydrogène repré-

sentent 24 % du total contre 19 % en septembre de l'année dernière. C'est le pourcentage le plus élevé depuis 2016.

6 650 de ces véhicules ont été vendus sur le trimestre, soit presque 41 % de plus qu'à la même période l'année précédente.



Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

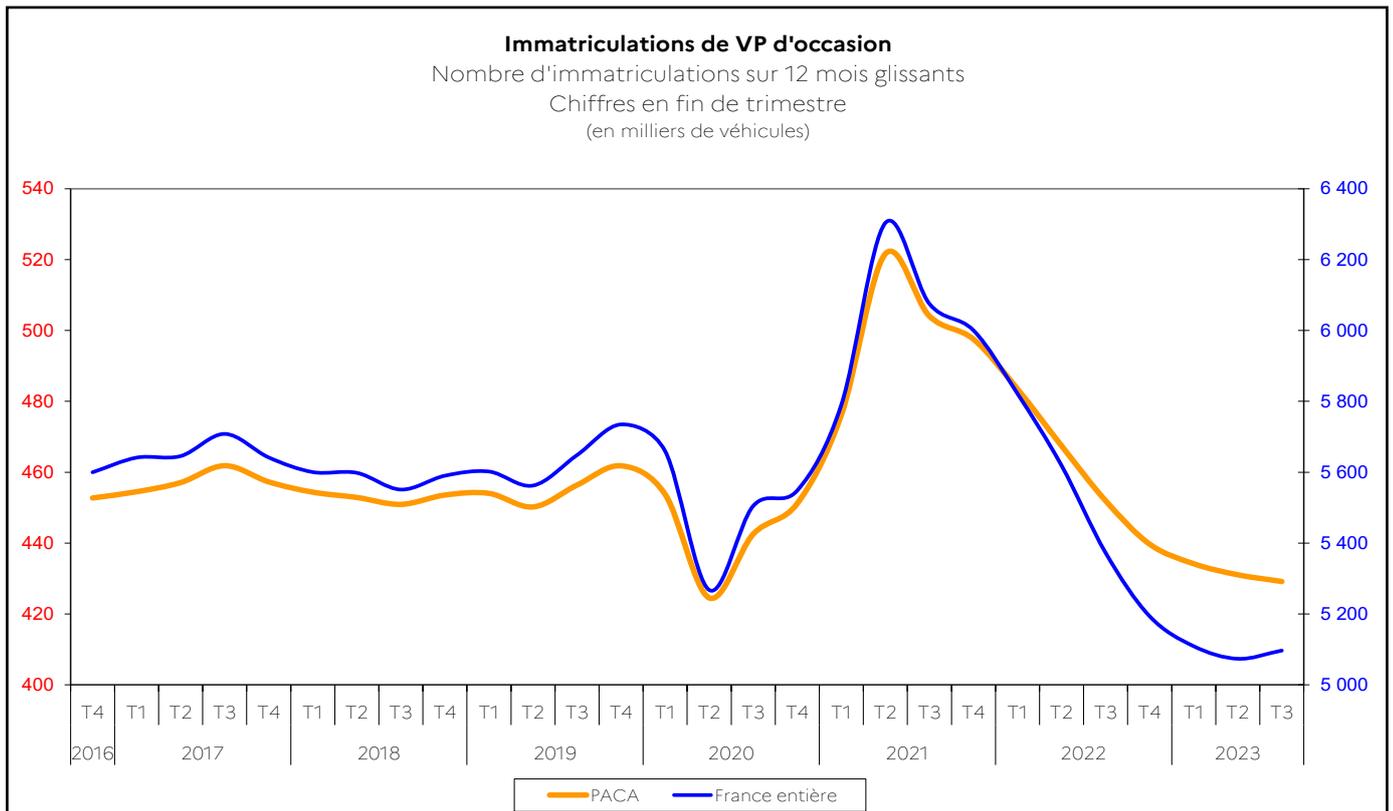
## Les ventes de véhicules d'occasion continuent de diminuer, mais à un rythme plus lent

Les immatriculations de véhicules d'occasion continuent de baisser, conséquence de la raréfaction de véhicules récents après la forte baisse des immatriculations en 2021. Sur 12 mois glissants, elles s'établissent, pour les VP, à un peu

plus de 429 000 à fin septembre 2023. Cela représente 5,0 % de moins que la période précédente mais 14,9 % de moins qu'à fin septembre 2021.

Au niveau national, les chiffres sont assez comparables, avec res-

pectivement 5,1 % et 16,1 %. Toutefois, si on compare à fin décembre 2019, avant le début de la crise, PACA fait mieux que la France métropolitaine avec une baisse de 7,1 % contre 11,1 %.



Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

N'hésitez pas à nous faire part de ce que vous pensez de cette publication en remplissant notre [questionnaire](#).

Directeur de publication : Sébastien Forest  
 Responsable de rédaction : Sylvie Fraysse  
 Rédaction : Bruno Deruaz

Pour en savoir plus : [www.paca.developpement-durable.gouv.fr](http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr)  
[www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr)

**DREAL PACA** : 16 rue Antoine Zattara - CS 70248 - 13331 Marseille Cedex 3 - Tel. : 04 88 22 61 00  
 Service Connaissance, Aménagement durable et Evaluation (SCADE) / Unité Géomatique et Statistique (UGS)

## Définitions

### Nombre d'immatriculations sur 12 mois glissants

Présenter les immatriculations de VP sur 12 mois glissant consiste à attribuer à une date donnée une valeur égale à la somme de la période de 12 mois qui se termine au mois de la date. Cette présentation permet d'atténuer les variations saisonnières.

### Répartition des immatriculations

Pour simplifier l'analyse, les immatriculations de véhicules ont été regroupées en grands ensembles (les VP comptant pour un seul ensemble). Ces ensembles sont basés sur les catégories de véhicules terrestres à moteur de RS-VERO (voir méthodologie). Les VASP de moins de 3,5 tonnes et les remorques de moins de 10 tonnes ont été intégrés à l'ensemble des véhicules de transport de personnes. Les véhicules utilitaires ont été intégrés à l'ensemble des véhicules de transport de marchandises avec les remorques de plus de 10 tonnes.

### Immatriculations de véhicules d'occasion

Lors d'une vente d'un véhicule d'occasion, l'acheteur est tenu de le faire immatriculer dans un délai d'un mois, c'est-à-dire de faire établir un certificat d'immatriculation (anciennement carte grise) à son nom. C'est cette opération qui est enregistrée dans RS-VERO et permet de générer les données sur les véhicules d'occasion. Le numéro d'immatriculation, lui, ne change pas.

## Méthodologie

Les données présentées ci-dessus sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (RSVERO) qui est une base de données individuelles sur l'ensemble des véhicules routiers à moteur.

Créé par l'arrêté du 25 octobre 2013, il a comme finalité la production de statistiques, d'études ou de rapports d'évaluation des dispositifs de politique publique. Il est alimenté par les données du système décisionnel du système d'immatriculation des véhicules du ministère de l'intérieur (SID-SIV).

Il permet de produire des statistiques sur les immatriculations et le parc de véhicules routiers.

Les véhicules présents dans le répertoire sont la quasi-totalité des véhicules terrestres à moteur :

- les véhicules effectuant du transport de personnes : voitures particulières, motocycles (motocyclettes, tricycles et quadricycles à moteur), cyclomoteurs, autobus et autocars ;
- les véhicules utilitaires : camionnettes, camions, tracteurs routiers, VASP (véhicules automoteurs spécialisés : bennes à ordures ménagères, véhicules pour travaux publics ou industriels, ambulances, camping cars) ;
- les véhicules agricoles (tracteurs agricoles) ;

Le répertoire est actualisé quotidiennement.

Le calcul des émissions moyennes est obtenu en faisant la moyenne des émissions déclarées, lesquelles sont basées sur des tests réalisés en laboratoire et ne reflètent pas fidèlement les conditions de circulation. La nouvelle norme de tests WLTP (Worldwide Light vehicle Test Procedure) a été mise en place au premier mars 2020, faussant la comparaison avec les valeurs antérieures. Pour cette raison, les émissions conventionnelles ne sont plus présentées pour le moment.

## Des sites internet pour en savoir plus...

[www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/transports/s/immatriculations.html](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/transports/s/immatriculations.html)

[www.carlabelling.ademe.fr](http://www.carlabelling.ademe.fr)